



## PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Service de Presse

Basse-Terre, le 28 juin 2017

### LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

#### **Opération Interministérielle Vacances : protéger le consommateur et faire respecter la réglementation**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 15 septembre, les services de l'État sont mobilisés sur l'Opération Interministérielle Vacances (OIV). Cette opération, renouvelée chaque année, vise à renforcer la protection économique des consommateurs et leur sécurité par des contrôles et des actions coordonnées de plusieurs entités :

- > la direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF),
- > les douanes,
- > la direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion sociale (DJSCS),
- > la direction de la Mer (DM),
- > l'Agence régionale de santé (ARS)
- > la direction des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIECCTE).

#### **Les obligations des professionnels**

Le préfet attire l'attention des professionnels sur la mise en œuvre des bonnes pratiques suivantes :

- > afficher les prix ;
- > respecter les principes réglementaires de l'hygiène alimentaire ;
- > assurer la sécurité des services au consommateur ;
- > justifier l'origine des produits utilisés ou mis en vente au moyen de factures d'achats ;
- > commercialiser des produits conformes aux normes de sécurité et de qualité en vigueur ;
- > bannir tout produit contrefait et être vigilant sur l'utilisation de mentions valorisantes.

#### **Bilan 2016 et contrôles 2017**

En 2016, 413 établissements ont été contrôlés ; plus de la moitié d'entre eux (55 %) présentaient des non-conformités. Elle ont d'abord donné lieu à des avertissements, en privilégiant la pédagogie et l'explication des mesures à mettre en place pour se conformer à la réglementation.

Cependant, 68 établissements ont fait l'objet de mesures de police administrative et 12 procédures pénales ont été dressées.

Cette année, les contrôles portent en priorité sur :

- > L'hébergement de plein air et l'animation touristique, notamment autour des bateaux de transport ou de plaisance.

#### **Contact Presse :**

Bureau de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[twitter.com/Prefecture971](https://twitter.com/Prefecture971)



## PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

> Les activités et produits liés au bien être, à la détente et aux loisirs (centre de jeux ou d'animation en plein air, produits cosmétiques, solaires, de lunetterie et matériels de « garden party »).

> Les services de restauration dans les zones à forte densité touristique (activités de vente ambulante, roulottes, plats et boissons à emporter, marchands de glaces...).

Par ailleurs, les manifestations de plein air comme les marchés ou les grandes manifestations populaires et sportives font l'objet de contrôles soutenus.

### **Consommateurs : où s'informer ?**

Les consommateurs peuvent consulter le guide pratique OIV 2017 pour se prémunir d'éventuelles pratiques frauduleuses : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Brochures-vacances-ete-hiver>

A noter que cette année, pour la première fois, les résultats des contrôles d'hygiène réalisés par les services de la DAAF et de la DIECCTE alimentent le nouveau site internet <http://alim-confiance.gouv.fr> Sous la forme d'une carte interactive, ce site permet de rechercher un établissement par son nom ou son adresse et d'avoir accès à la date de la dernière inspection ainsi qu'au niveau d'hygiène qui y a été constaté.

### **Contact Presse :**

Bureau de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[twitter.com/Prefecture971](https://twitter.com/Prefecture971)